

Pour l'utilisateur / pour l'installateur

## Instructions d'installation et mode d'emploi calorMATIC 392



Régulateur de température ambiante

VRT 392



# Mode d'emploi calorMATIC 392

Régulateur de température ambiante

VRT 392

## Table des matières

<b>Caractéristiques de l'appareil .....</b>	<b>4</b>
Application .....	4
Caractéristiques du produit .....	4
<b>1 Remarques relatives à la documentation ....</b>	<b>5</b>
1.1 Conservation des documents.....	5
1.2 Symboles utilisés.....	5
1.3 Validité de la notice .....	5
1.4 Marquage CE .....	5
<b>2 Sécurité.....</b>	<b>5</b>
<b>3 Remarques relatives au fonctionnement ....</b>	<b>6</b>
3.1 Utilisation conforme de l'appareil.....	6
3.2 Conditions ambiantes.....	6
3.3 Nettoyage.....	6
3.4 Garantie constructeur/Conditions de garantie.....	6
3.5 Recyclage et mise au rebut .....	7
<b>4 Utilisation .....</b>	<b>8</b>
4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage .....	8
4.2 Aperçu de l'écran (champ d'affichage).....	9

4.3 Mode d'utilisation .....	9
4.3.1 Afficher différentes pages d'écran .....	10
4.3.2 Modifier des paramètres .....	10
4.3.3 Utilisation dans l'affichage de base simplifié .....	12
4.4 Durée de validité des valeurs de consigne modifiées pour la régulation .....	13
4.5 Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur, à l'installateur.....	14
4.6 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur .....	14
4.7 Editer des pages d'écran (exemples).....	17
4.7.1 Saisir les programmes horaires (exemple : circuit de chauffage) .....	17
4.7.2 Programmer une période de vacances.....	18
4.7.3 Saisir les paramètres du circuit de chauffage .....	18
4.7.4 Saisir les paramètres de la production d'eau chaude sanitaire.....	19
4.7.5 Modifier les noms des composants du système.....	19
<b>5 Messages d'état et d'erreurs .....</b>	<b>20</b>
<b>Glossaire .....</b>	<b>Annexes</b>

### Caractéristiques de l'appareil

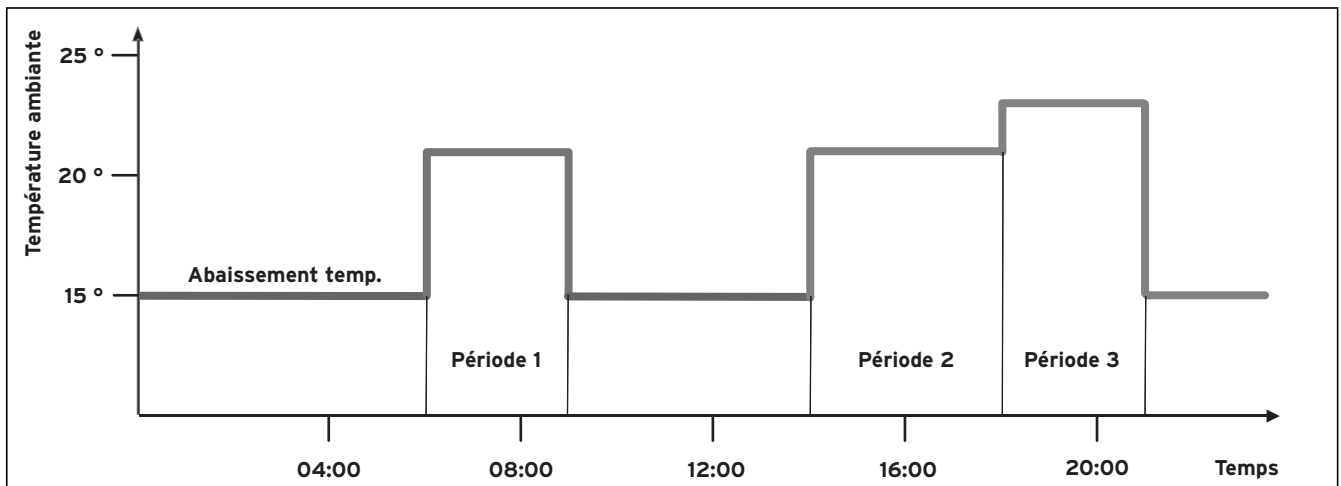
#### Application

Le calorMATIC 392 est un régulateur de température ambiante programmable pour le chauffage. Le calorMatic 392 régule également la production d'eau chaude sanitaire.

Avec le calorMATIC 392, il est possible de sélectionner (programmer) différentes températures ambiantes de consigne – pour les différentes périodes de la journée et pour les différents jours de la semaine.

En mode automatique, le calorMATIC 392 règle votre chauffage en fonction de ces valeurs sélectionnées (voir fig. 0.1).

Avec le calorMATIC 392, il est également possible de fixer des temps de chauffage journaliers pour la production d'eau chaude sanitaire.



**Fig. 0.1 Mode de fonctionnement automatique du chauffage : Exemple de prescription de températures ambiantes de consigne pour différents moments de la journée :**

Le calorMATIC 392 peut également être utilisé pour la régulation des accessoires suivants :

- la pompe de circulation pour la production d'eau chaude sanitaire associé à un module multifonctions VR 40
- le dispositif de ventilation
- ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- Ballon à stratification Vaillant actoSTOR

Le calorMATIC 392 peut faire partie d'une nouvelle installation de chauffage et de production d'eau chaude. Il peut également être rajouté ultérieurement à une installation existante. L'appareil de chauffage doit posséder une interface eBUS.

*eBUS est un standard de communication permettant un échange de données entre les composants de l'appareil de chauffage.*

#### Caractéristiques du produit

- Interface eBUS
- Circuit de données avec un appareil de chauffage Vaillant via une connexion eBUS
- Ecran graphique éclairé (champ d'affichage)
- Commande via deux sélecteurs selon le principe Vaillant "Tourner et cliquer"
- Il est équipé pour être utilisé avec le logiciel de diagnostic Vaillant vrDIALOG 810/2 et est muni du système de communication par Internet Vaillant vrnetDIALOG, c.-à-d. pour un diagnostic et des réglages à distance.

## 1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents doivent également être observés en plus de la présente notice d'emploi.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Autres documents applicables :

- La notice d'utilisation du régulateur de température ambiante calorMATIC 392 Vaillant (partie 2 de ce document ; pour l'installateur).
- La notice d'emploi et d'installation de votre installation de chauffage
- Toutes les notices des accessoires

Glossaire :

Vous trouverez à la fin de ce document, en annexe, l'explication de termes spécialisés et de fonctions importantes, le tout classé par ordre alphabétique.

### 1.1 Conservation des documents

Veillez tenir la présente notice d'emploi ainsi que tous les documents associés à portée de main afin qu'ils soient disponibles le cas échéant.

### 1.2 Symboles utilisés

Lors de l'utilisation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



**Danger !**  
**Danger de mort par électrocution !**



**Danger !**  
**Danger de mort et risque de blessures !**



**Attention !**  
**Risque de brûlures !**



**Attention !**  
**Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement !**



**Remarque !**  
**Ce symbole signale des informations importantes.**

⇒ **Ce symbole indique une activité nécessaire**

### 1.3 Validité de la notice

La présente notice d'emploi s'applique uniquement pour les références d'appareils suivantes :

00 2002 8505 calorMATIC 392  
00 2002 8506 calorMATIC 392  
00 2002 8507 calorMATIC 392  
00 2002 8508 calorMATIC 392

Pour connaître la référence de votre appareil, adressez-vous à votre installateur.

### 1.4 Marquage CE

Le marquage CE atteste que le régulateur de température ambiante calorMATIC 392 Vaillant est conforme aux exigences élémentaires des directives concernées.

## 2 Sécurité

Seul un installateur agréé est habilité à installer le calorMATIC 392. Celui-ci assume également la responsabilité pour une installation et une mise en fonctionnement conformes.



**Attention !**  
**Eau chaude ! Risque de brûlures !**

**Il existe un risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures de consignes sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque en cas de températures plus faibles.**

**Choisir la température de consigne de telle sorte qu'elle ne puisse représenter de danger pour personne (voir chap. 4.7.4).**



**Attention !**  
**Eau chaude ! Risque de brûlures !**

**Si votre installateur a activé la protection contre les légionelles pour le ballon d'eau chaude sanitaire, la température de l'eau chaude aux points de puisage peut parfois dépasser 60 °C.**

**Demandez à votre installateur s'il a activé cette protection, et si c'est le cas, pour quels jours et quels moments de la journée.**

## 3 Remarques relatives au fonctionnement

### 3 Remarques relatives au fonctionnement

#### 3.1 Utilisation conforme de l'appareil

Le régulateur calorMATIC 392 est construit selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur.

Des défauts peuvent néanmoins se produire sur l'appareil et sur d'autres biens en cas d'utilisation incorrecte ou non conforme.

Le calorMATIC 392 a été conçu pour réguler une installation de chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire/pompe de circulation en fonction de la température ambiante et de l'heure en association avec un appareil de chauffage Vaillant à interface eBUS. Le fonctionnement avec les accessoires suivants est autorisé pour :

- une pompe de circulation pour production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonctions VR 40
- un dispositif de ventilation
- le ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- Ballon à stratification actoSTOR Vaillant

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil comprend également le respect de la notice d'emploi et d'installation ainsi que des autres documents l'accompagnant.

#### 3.2 Conditions ambiantes

Assurez-vous que :

- l'air ambiant peut circuler librement autour du calorMATIC 392 et que le calorMATIC 392 ne soit caché par aucun meuble, rideau et autres objets.
- tous les robinets de radiateur de la pièce dans laquelle se trouve le calorMATIC 392 soient complètement ouverts.

#### 3.3 Nettoyage

Nettoyer le boîtier de votre calorMATIC 392 à l'aide d'un chiffon humide.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage récurants / abrasifs qui pourraient endommager les éléments de commande ou l'écran.

### 3.4 Garantie constructeur / Conditions de garantie

#### Garantie constructeur (France)

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

#### Garantie constructeur (Suisse)

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

#### Vaillant GmbH Service après-vente (Suisse)

Dietikon  
Téléphone : (044)744 29 -39  
Télécopie : (044)744 29 -38

Fribourg :  
Téléphone : (026)409 72 -17  
Télécopie : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH  
Postfach 86  
Riedstrasse 10  
CH-8953 Dietikon 1/ZH  
Téléphone : (044)744 29 -29  
Télécopie : (044)744 29 -28

Case postale 4  
CH-1752 Villars-sur-Glâne 1  
Téléphone : (026)409 72 -10  
Télécopie : (026)409 72 -14

#### Conditions de garantie (Belgique)

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date figurant sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complétée, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation !

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a une facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur le long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors de travaux d'entretiens et de dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

### **Service après-vente (Belgique)**

Vaillant SA-NV  
Rue Golden Hopestraat 15  
1620 Drogenbos  
Tél. : 02 / 334 93 52

### **3.5 Recyclage et mise au rebut**

Votre calorMATIC 392 se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.


#### **Appareil**

Le calorMATIC 392, tout comme ses accessoires, ne font pas partie des déchets ménagers. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

#### **Emballage**

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

### 4 Utilisation

 **Remarque !**  
Demandez à votre installateur de vous expliquer le fonctionnement du calorMATIC 392 après son installation. Des modifications involontaires des réglages pourront ainsi être évitées.

#### 4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage

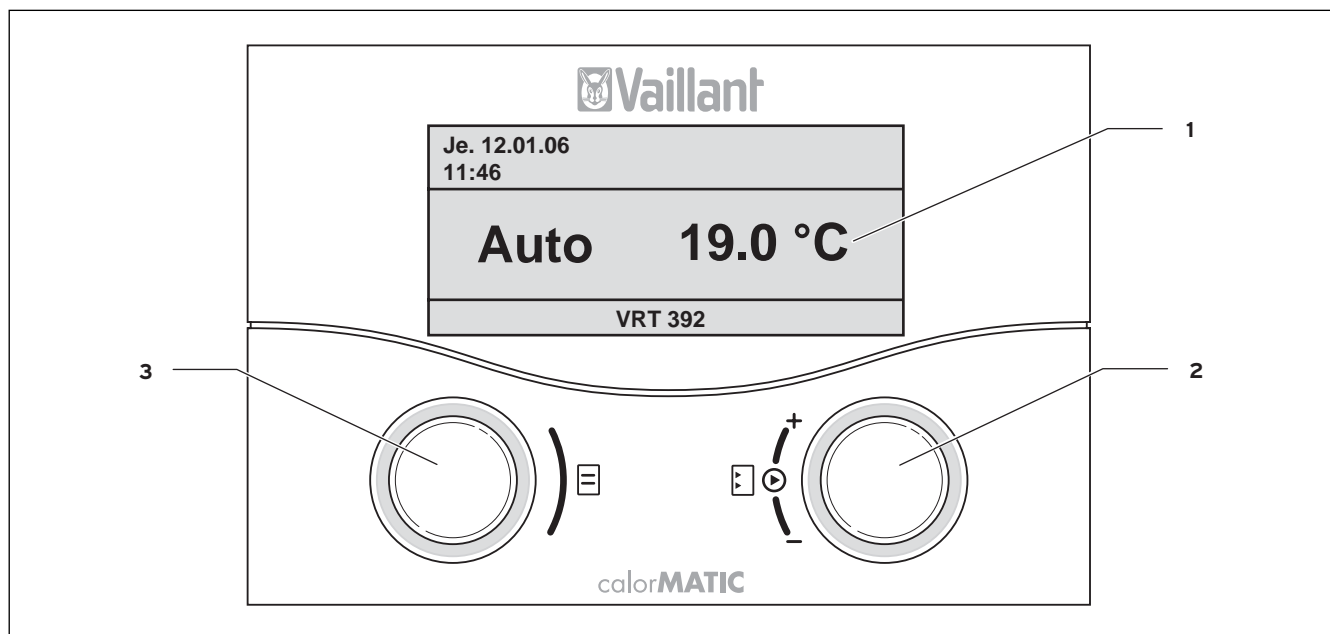


Fig. 4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage

#### Légende

- 1 Ecran (champ d'affichage)
- 2 Élément de commande sélecteur droit
- 3 Élément de commande sélecteur gauche

La fig. 4.1 indique sur l'écran l'affichage de base simplifié. L'affichage de base simplifié fournit les informations suivantes :

- le mode de fonctionnement (automatique, manuelle ou arrêt) du circuit de chauffage
- la température intérieure actuelle

L'affichage de base simplifié est décrit en détails au chap. 4.3.3.

Les fonctions des deux sélecteurs sont décrites au chap. 4.3.



## 4.2 Aperçu de l'écran (champ d'affichage)

Les paramètres (valeurs de fonctionnement) du calorMATIC 392 pour l'affichage et la saisie sont représentées sur différentes pages d'écran.

Les pages d'écran se composent :

- de l'affichage de base simplifié (fig. 4.1)
- de l'affichage de base (fig. 4.2)
- des pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques dans l'interface utilisateur
- des pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques au fonctionnement et à l'installation dans l'interface réservée à l'installateur.

Toutes les pages d'écran sont divisées en trois zones.

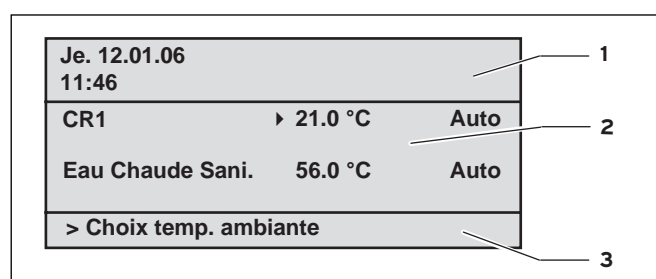


Fig. 4.2 Aperçu de l'écran (exemple affichage de base)

### Légende

- 1 Zone des données de base, titre de la page d'écran et messages d'état et d'erreurs
- 2 Zone d'affichage et de saisie de paramètres
- 3 Zone d'affichage d'explications

Les données de bases sont :

- le jour
- la date
- l'heure

Pour les pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques, le titre de la page d'écran apparaît à la place des données de base.

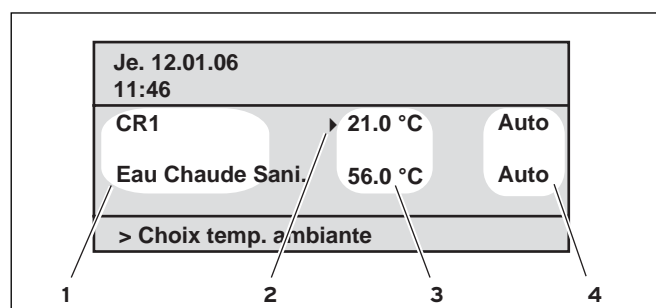


Fig. 4.3 Zone d'affichage et de saisie de paramètres (exemple affichage de base)

### Légende



- 1 Nom du paramètre (uniquement affichage)
- 2 Le curseur ► indique un passage à une valeur modifiable
- 3 Champ de saisie de valeurs de paramètre ; ici : Température de consigne
- 4 Champ de saisie de valeurs de paramètre ; ici : Mode de fonctionnement

## 4.3 Mode d'utilisation

L'utilisation dans l'affichage de base est décrite au chap. 4.3.3.

Le mode d'utilisation décrit ci-dessous est valable pour l'affichage de base (fig. 4.2) et pour les différentes pages d'affichage / de saisie de l'interface utilisateur.

Les deux sélecteurs (fig. 4.1 rep. 2 et 3) fonctionnent selon le principe Vaillant "Tourner et cliquer". En les tournant (avant et arrière), les sélecteurs passent d'une position à une autre. Le fait de tourner les sélecteurs vous permet également de changer de position en avant ou en arrière dans l'écran. En cliquant (en maintenant enfoncé), vous pouvez marquer ou enregistrer un paramètre modifiable.

	Action	Résultat
Sélecteur gauche 	Tourner	Passage à la page d'écran suivante
Sélecteur droit 	Tourner	Passage à un champ de saisie dans une page d'écran (marqué par le curseur ►)
	<b>Modification d'un paramètre (suite)</b>	
	Cliquer (maintenir enfoncé)	Activer pour la saisie (représentation inversée)
	Tourner	Sélection de la valeur du paramètre
	Cliquer (maintenir enfoncé)	Enregistrement de la valeur du paramètre sélectionnée

Tabl. 4.1 Mode d'utilisation

## 4 Utilisation


### 4.3.1 Afficher différentes pages d'écran

En tournant le sélecteur gauche, vous pouvez faire défiler les pages d'écran comme dans un livre.

#### Exemple :

Vous vous trouvez dans l'affichage de base. Pour accéder à l'affichage de base, se référer au chap. 4.3.3.

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre.

La page d'écran  1 avec les possibilités de réglage des données de base apparaît à l'écran.

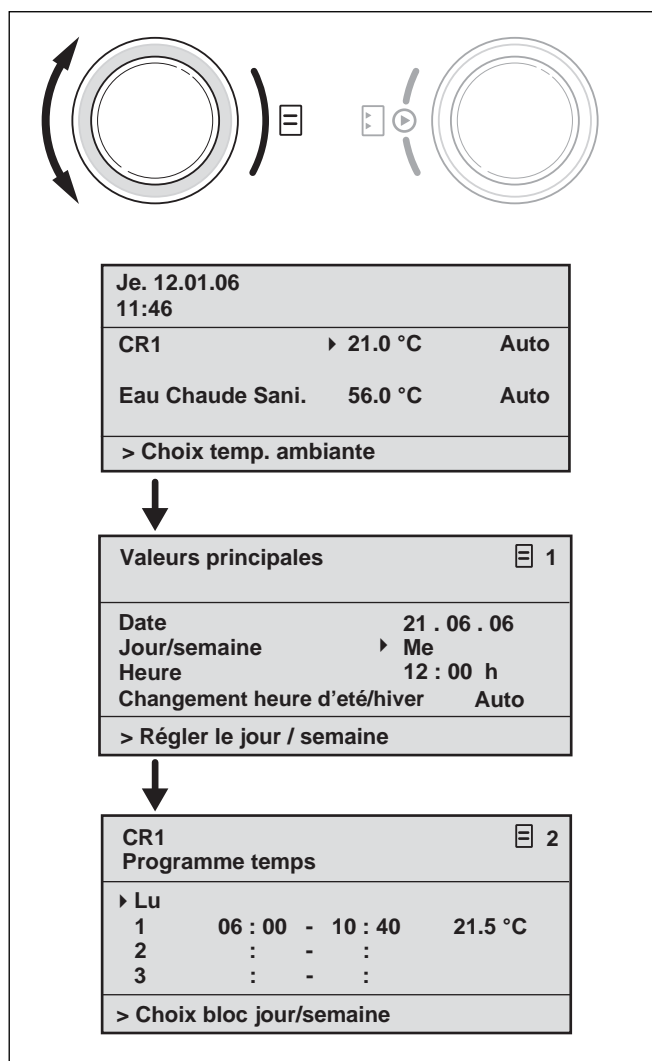


Fig. 4.4 Affichage des différentes pages d'écran

### 4.3.2 Modifier des paramètres

⇒ Tourner le sélecteur droit pour passer d'un paramètre modifiable à un autre au sein d'une page d'écran.

La position est indiquée par le curseur ▶ (voir fig. 4.5).

Si un paramètre se compose de différents éléments (p. ex. une date avec jour, mois, année), il est possible de passer d'une élément à un autre en tournant le sélecteur droit.

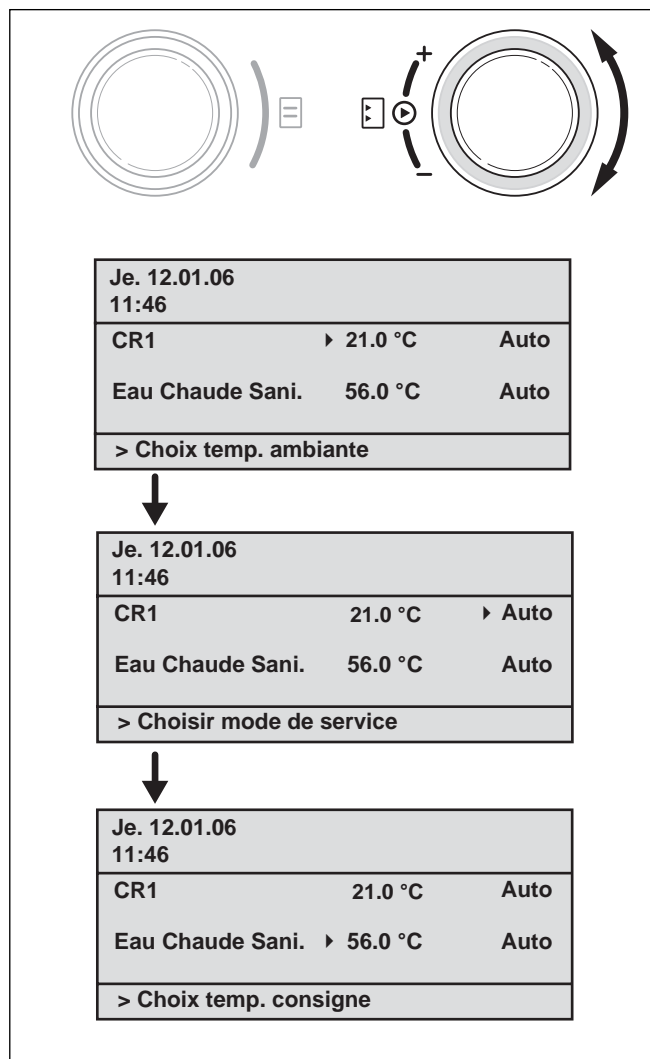


Fig. 4.5 Passage d'un paramètre modifiable à un autre

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La valeur de paramètre marquée par le curseur ► a une représentation inversée.

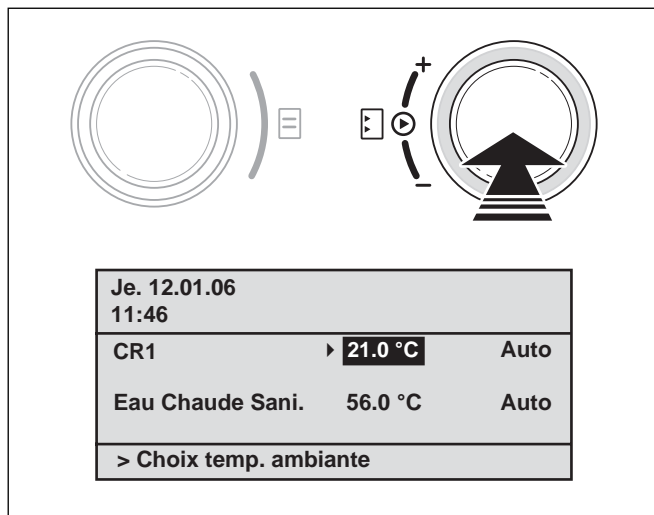


Fig. 4.6 Marquage d'un paramètre modifiable

⇒ Tourner le sélecteur droit pour afficher les unes après les autres les valeurs possibles pour ce paramètre.

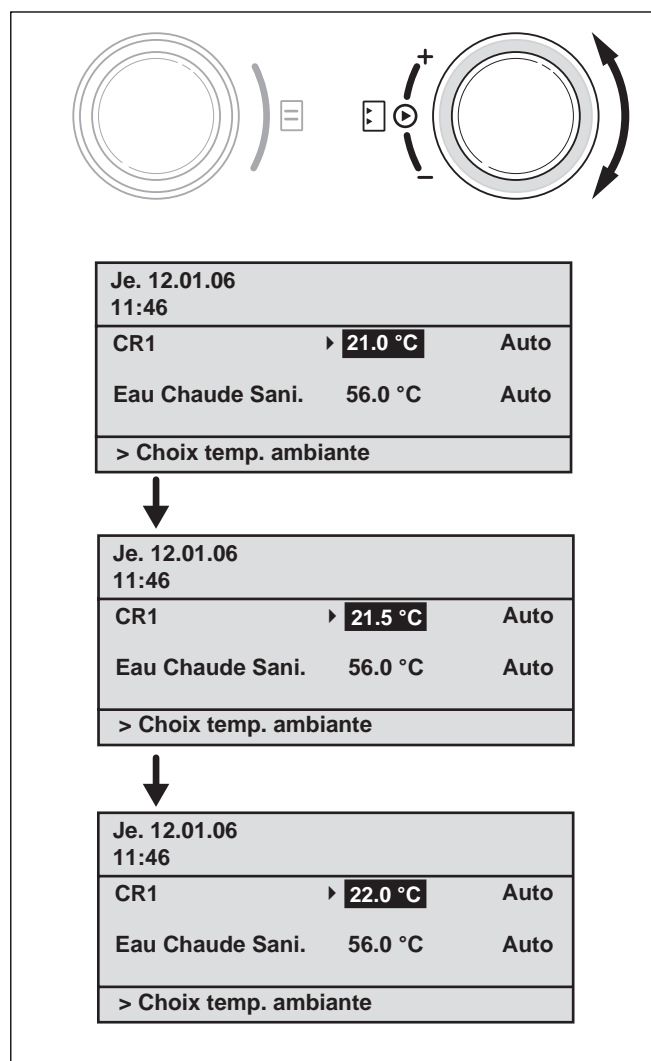


Fig. 4.7 Modifier les valeurs d'un paramètre

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La valeur affichée est confirmée et enregistrée pour la régulation. La représentation de la valeur passe de nouveau d'inversée à normale.

## Modifier le paramètre dans l'affichage de base

	Paramètres	Signification
Circuit de chauffage (HK1)	Température ambiante de consigne	Le chauffage est réglé en fonction de la température ambiante de consigne modifiée. La durée de cette régulation dépend du mode de fonctionnement réglé, voir chap. 4.4.
	Mode de fonctionnement Auto(matique)	La régulation de l'appareil de chauffage s'effectue en fonction de la température ambiante de consigne, des programmes horaires et d'autres paramètres tels que la température d'abaissement. Ces paramètres sont en partie réglés par votre installateur.
	Mode de fonctionnement Manuel	La régulation de l'appareil de chauffage dépend de la température ambiante de consigne réglée.
	Mode de fonctionnement ARRÊT	L'appareil de chauffage est arrêté. La température ambiante de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigel (température ambiante de consigne = 5 °C) est garantie.
Eau chaude	Valeur eau chaude de consigne	La production d'eau chaude sanitaire est réglée en fonction de la valeur d'eau chaude de consigne modifiée. La durée de cette régulation dépend du mode de fonctionnement réglé, voir chap. 4.4.
	Mode de fonctionnement Auto(matique)	La régulation de la production d'eau chaude sanitaire s'effectue en fonction de la température d'eau chaude de consigne et des programmes horaires sélectionnés.
	Mode de fonctionnement Manuel	La production d'eau chaude sanitaire dépend de la valeur d'eau chaude de consigne réglée.
	Mode de fonctionnement ARRÊT	La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée. La valeur d'eau chaude de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigel est garantie.

Tabl. 4.2 Paramètres modifiables dans l'affichage de base

### Exemple : Modifier la température ambiante de consigne du circuit de chauffage (CR1)

Situation de départ : Vous vous trouvez dans l'affichage de base (voir fig. 4.2). Pour accéder à l'affichage de base, se référer au chap. 4.3.3.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► apparaisse devant la valeur de consigne (température ambiante) du circuit de chauffage (CR1).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie de la valeur de consigne a une représentation inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit

Dans le champ de saisie, la valeur de consigne de la température ambiante est modifiée par tranches de 0,5 °C.

- ⇒ Lorsque la valeur de température ambiante de consigne souhaitée est atteinte, cliquer avec le sélecteur droit.

La nouvelle valeur est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

La durée de validité de la valeur pour la régulation dépend du mode de fonctionnement réglé ; voir aussi chap. 4.4.

### 4.3.3 Utilisation dans l'affichage de base simplifié

Dans le cas de l'affichage de base simplifié (fig. 4.8), le mode de fonctionnement du circuit de chauffage et la température intérieure sont indiqués dans la partie du milieu.

L'affichage de base simplifié vous donne également la possibilité de modifier rapidement et simplement les deux principaux paramètres de votre installation de chauffage :

- En tournant le sélecteur gauche, vous pouvez modifier le mode de fonctionnement (automatique, manuel, arrêt).
- En tournant le sélecteur droit, vous pouvez passer de l'affichage de la température intérieure à la saisie / la modification de la température ambiante de consigne.

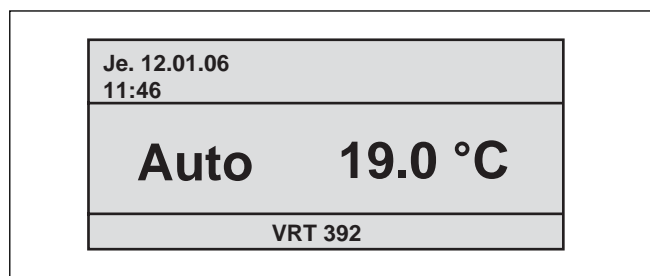


Fig. 4.8 Affichage de base simplifié (exemple)

En cliquant avec un sélecteur ou avec les deux, vous pouvez passer de l'affichage de base simplifié à la page d'écran suivante (voir fig. 4.2).

Si aucune manipulation n'est effectuée pendant plus de 5 min. sur le régulateur l'écran repasse en affichage de base simplifié.

### Modifier le mode de fonctionnement dans l'affichage de base simplifié

Mode de fonctionnement	Signification
Auto(matique)	La régulation de l'appareil de chauffage s'effectue en fonction de la température ambiante de consigne, des programmes horaires et d'autres paramètres tels que la température d'abaissement. Ces paramètres sont en partie réglés par votre installateur.
Manuel	La régulation du circuit de chauffage dépend de la température ambiante de consigne réglée.
ARRET	Le circuit de chauffage est arrêté. La température ambiante de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigel (température ambiante de consigne = 5 °C) est garantie.

Tabl. 4.3 Modes de fonctionnement du circuit de chauffage

Procédez de la manière suivante :

⇒ Tourner le sélecteur gauche.

Le mode de fonctionnement est représenté de façon inversée.

Après avoir attendu 1 seconde, vous pouvez sélectionner le mode de fonctionnement.

⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que le mode de fonctionnement souhaité s'affiche.

Au bout de 2 secondes, le mode de fonctionnement sélectionné est enregistré. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

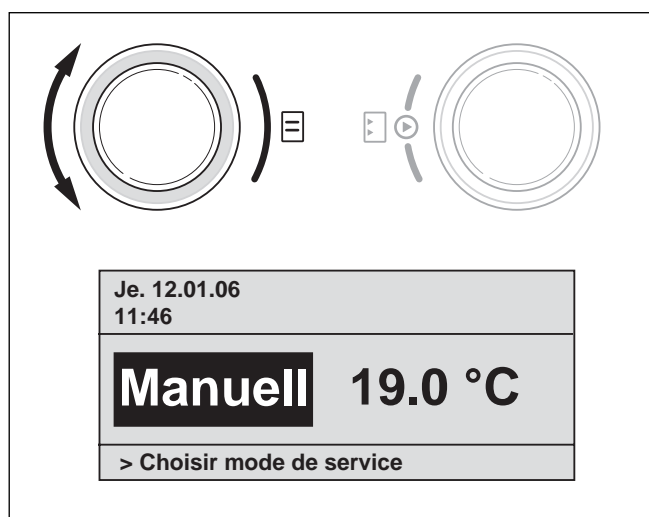


Fig. 4.9 Modifier le mode de fonctionnement dans l'affichage de base simplifié

### Modifier la température ambiante de consigne dans l'affichage de base simplifié

La régulation de l'appareil de chauffage dépend de la température ambiante de consigne. La régulation permet d'atteindre rapidement la température ambiante de consigne réglée et que celle-ci soit maintenue sur cette valeur.

⇒ Tourner le sélecteur droit

La température ambiante de consigne actuelle est représentée de façon inversée à la place de la température intérieure. Après avoir attendu 1 seconde, vous pouvez sélectionner la nouvelle température ambiante de consigne :

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée apparaisse.

Au bout de 2 secondes, la température ambiante de consigne sélectionnée est enregistrée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale et indique la température intérieure.

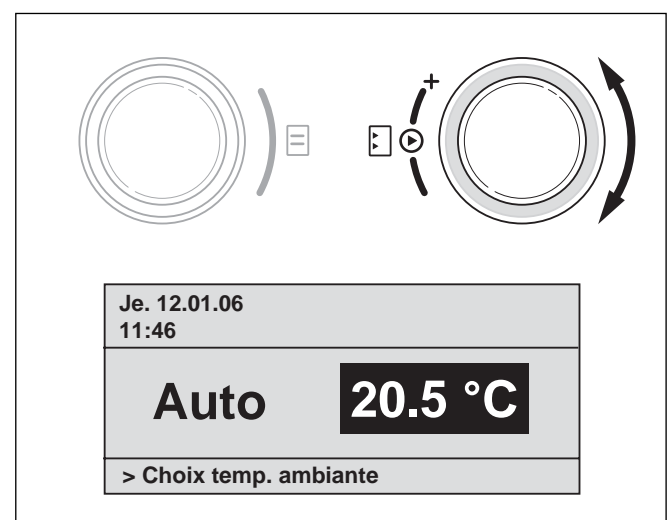


Fig. 4.10 Modifier la température ambiante de consigne dans l'affichage de base

La durée de validité de la valeur pour la régulation dépend du mode de fonctionnement réglé ; voir aussi chap. 4.4.

### 4.4 Durée de validité des valeurs de consigne modifiées pour la régulation

Si vous avez modifié une valeur de consigne – soit la température ambiante de consigne soit la valeur de consigne de l'eau chaude – dans l'affichage de base ou dans l'affichage de base simplifié, la nouvelle valeur est prise en compte pour la régulation.

## 4 Utilisation

Dans le mode de fonctionnement "Manuel", la nouvelle valeur est prise en compte en tant que valeur de réglage jusqu'à ce que soit le mode de fonctionnement soit la valeur soit modifié(e).

Dans le mode de fonctionnement "Auto", le réglage est effectué sur la nouvelle valeur jusqu'à ce que la prochaine plage horaire commence (si vous avez modifié la valeur de consigne en-dehors d'une plage horaire) ou jusqu'à la fin de la plage horaire actuelle (si vous avez modifié la valeur de consigne à l'intérieur d'une plage horaire). Voir fig. 4.11.

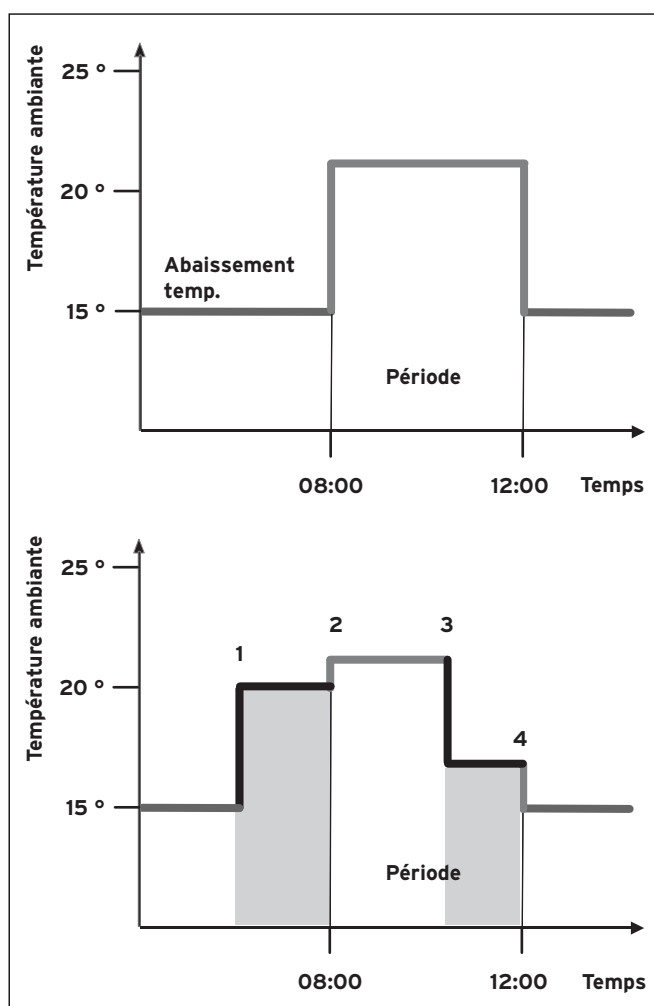


Fig. 4.11 Durée de validité de modifications d'une valeur de consigne (ici : température ambiante de consigne)

Le diagramme ci-dessus, dans la fig. 4.11, montre une plage horaire programmée (voir chap. 4.7.1) avec la température ambiante de consigne correspondante (21 °C).

Dans le diagramme ci-dessous, la valeur de température ambiante de consigne est modifiée en (1) (20 °C).

Cette valeur est la valeur de réglage jusqu'au début de la plage horaire.

A partir de ce moment (2) la valeur de réglage est la valeur de la température ambiante de consigne de la plage horaire (21 °C).

En 3, la valeur de la température ambiante de consigne est modifiée (17 °C).

Cette valeur est la valeur de réglage jusqu'à la fin de la plage horaire (4).

Après cette plage, la valeur de réglage est de nouveau la température d'abaissement (15 °C).



### Remarque !

Cela vaut également pour la valeur d'eau chaude de consigne.

## 4.5 Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur

Le calorMatic 392 dispose de deux interfaces d'utilisation. Chaque interface comprend plusieurs pages d'écran dans lesquelles peuvent être affichés, réglés ou modifiés les différents paramètres.

- Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur : elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres fondamentaux. Les réglages / modifications de paramètres peuvent être effectués par l'utilisateur en fonctionnement normal et ne requièrent pas de connaissances particulières.
- Interface d'utilisation réservée à l'installateur : elle permet d'afficher et de régler / modifier des paramètres spécifiques et est exclusivement réservée à l'utilisateur.

## 4.6 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur

Les pages d'écran de l'interface utilisateur figurent dans l'ordre décrit dans le tableau 4.4.

Ce tableau indique les paramètres que vous pouvez régler et modifier.

Des exemples à ce sujet figurent au chap. 4.7 et suiv.

Pour atteindre la première page d'écran "Données de base" de l'interface utilisateur à partir de l'affichage de base simplifié :

⇒ Cliquer avec un sélecteur ou les deux.

Vous accédez à l'affichage de base.

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une ou de deux positions dans le sens des aiguilles d'une montre.

Valeurs principales		☰ 1
Date	21 . 06 . 06	
Jour/semaine	▸ Me	
Heure	12 : 00 h	
Changement heure d'été/hiver	Auto	
> Régler le jour / semaine		

**Fig. 4.12** Page d'écran "Données de base"  
(exemple : sélectionner le jour de la semaine)

En tournant encore le sélecteur gauche, vous passez d'une page d'écran à une autre.

Si les composants accessoires sont installés et que leur régulation est effectuée via le calorMATIC 392, les pages d'écran indiquées dans le tableau 4.4 sont complétées par d'autres pages d'écran, p. ex. ☰ 3 ou ☰ 6.

## 4 Utilisation

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément / Possibilité de sélection	Valeur prescrite
1	Données de base	Date Jour Heure	Sélectionner séparément le jour, le mois et l'année ; Sélectionner séparément l'heure et les minutes					
		Passage heures été / hiver					Auto, arrêt	Arrêt
2	Programmes horaires CR1	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 Début / fin heure 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour ou bloc de jours	h / minutes			10 min	
		Température par période	Une température ambiante de consigne individuelle peut être définie pour chaque période	°C	5	30	0,5	20
4	Programmes horaires eau chaude	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 Début / fin heure 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour ou bloc de jours	h / minutes			10 min	
5	Programmes horaires pompe de circulation	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 Début / fin heure 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour ou bloc de jours	h / minutes			10 min	
7	Programmer les vacances pour l'ensemble du système	Période de vacances	Début jour, mois, année Fin jour, mois, année					
		Valeur de consigne vacances chauffage	Température ambiante de consigne pour la période de vacances	°C	5	30	0,5	10
8	Paramètres CR1	Temp. d'abaissement	Pour les périodes qui se situent entre les plages horaires, une température d'abaissement peut être définie.	°C	5	30	0,5	15
10	Paramètres eau chaude	Valeur eau chaude de consigne	Température de consigne pour la production d'eau chaude sanitaire	°C	35	70	1,0	60
14	Modifier les noms	Circuit de chauffage 1	Les noms peuvent être choisis librement et comporter maximum 8 caractères.					Circuit de chauffage 1
		Eau chaude						Eau chaude
15	Déconnexion de l'interface protégée	Numéro de code	Accès à l'interface réservée à l'installateur uniquement après saisie du numéro de code enregistré					1000


Tabl. 4.4 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur



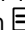
## 4.7 Editer des pages d'écran (exemples)

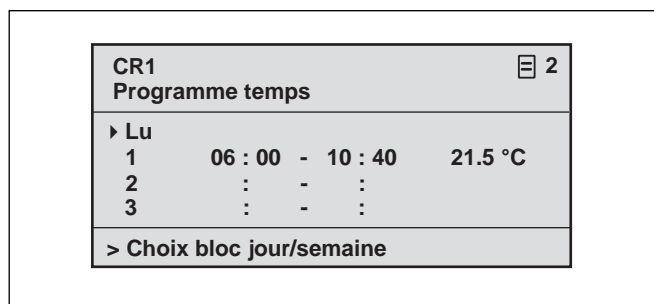
### 4.7.1 Saisir les programmes horaires (exemple : circuit de chauffage)

Grâce aux programmes horaires, vous pouvez définir jusqu'à trois plages horaires par jour ou par bloc de jours (p. ex. Lu - Ve). Dans ces plages horaires, la régulation du chauffage règle la température ambiante que vous avez choisi, appelée aussi température de confort. En-dehors de ces plages horaires, la température ambiante s'abaisse. Cette température d'abaissement peut également être sélectionnée.

 **Remarque !**  
**En adaptant le mieux possible les plages horaires à vos habitudes de vie, vous économisez de l'énergie sans renoncer à votre confort.**

Pour savoir comment définir les plages horaires, reportez-vous Exemple décrit concernant le circuit de chauffage. Les plages horaires peuvent être définies de la même façon pour la production d'eau chaude sanitaire et une pompe de circulation.

⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  2, programmes horaires HK1 apparaisse.




CR1 Programme temps  2			
► Lu			
1	06 : 00	- 10 : 40	21.5 °C
2	:	- :	
3	:	- :	
> Choix bloc jour/semaine			

Fig. 4.13 Page d'écran  2 (exemple)

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie du jour de la semaine ou du bloc de jours.  
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner le jour souhaité ou le bloc de jours en tournant le sélecteur droit. Il est possible de choisir entre :

- Lu, Ma, ... etc.
- Lu - Ve (bloc)
- Sa - Di (bloc)
- Lu - Di (bloc)

⇒ Confirmez votre choix en cliquant avec le sélecteur droit.

1, 2 et 3 désignent sur l'écran les "Plages horaires" que vous pouvez définir pour le jour ou le bloc de jours sélectionné. Dans une plage horaire (p. ex. de 06:00 à 10:40), votre calorMATIC 392 garantit un fonctionnement de votre chauffage conforme à la température de confort choisie (p. ex. 21,5 °C).

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie de l'heure de début de la plage horaire 1.  
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner l'heure de début en tournant le sélecteur droit.

L'heure défile par tranches de 10 minutes.

⇒ Lorsque l'heure de début souhaitée s'affiche, confirmez celle-ci en cliquant avec le sélecteur droit.


L'heure de la fin de la plage horaire 1 doit être réglée en fonction.

La température de confort souhaitée pour la plage horaire 1 doit être saisie de la façon suivante :

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie la température de confort de la plage horaire 1.  
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner la température de confort souhaitée en tournant le sélecteur droit (modifications par tranches de 0,5 °C).  
 ⇒ Lorsque la température de confort souhaitée s'affiche, confirmez celle-ci en cliquant avec le sélecteur droit.

 **Remarque !**  
**Le calorMATIC 392 assiste l'utilisateur lors de la programmation des plages horaires : La sélection des plages horaires s'effectue par ordre chronologique. Une période de temps d'une plage horaire peut se recouper avec la précédente.**  
**Une plage horaire ne peut se situer qu'entre 0:00 et 24:00.**  
**Pour effacer une plage horaire, procéder de la manière suivante : Régler l'heure de début et l'heure de fin sur la même heure.**



### Remarque !

**Le processus de saisie des programmes horaires pour la production d'eau chaude sanitaire ou pour une pompe de circulation correspond au processus décrit pour le circuit de chauffage. La saisie d'une température de confort est supprimée pour la production d'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation.**

### 4.7.2 Programmer une période de vacances

Il est possible de définir une température ambiante de consigne inférieure en cas d'absence prolongée de votre domicile. Cela vous permet de réaliser des économies de chauffage. Le calorMATIC 392 permet de chauffer votre domicile uniquement jusqu'à atteindre la température sélectionnée.

Vous pouvez p. ex. régler une température ambiante de consigne de 15 °C si vous partez en vacances du 10 au 24 février. Votre domicile sera alors uniquement chauffé à 15 °C durant cette période.

Pour programmer une période de vacances, procéder de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran 7 "Programmer les vacances pour l'ensemble du système" apparaisse.

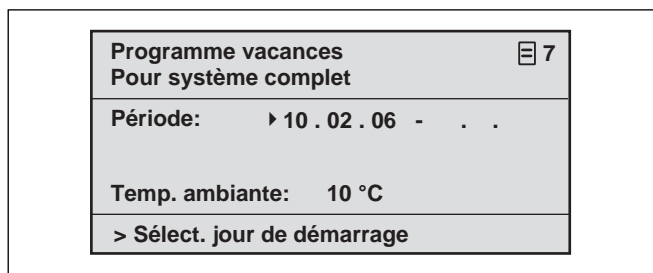


Fig. 4.14 Page d'écran 7 (exemple)

- ⇒ Tourner le sélecteur jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant la date de début.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Régler jour de début".

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le jour de la date de début souhaitée apparaisse.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La date de début est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

- ⇒ Régler de la même manière le mois et l'année de la date de début.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Régler mois de début" et "Régler année de début".

- ⇒ Régler de la même manière la date de fin de période de vacances.

Saisir la température ambiante de consigne de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie de la température ambiante de consigne.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Sélectionner température ambiante de consigne".

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 5 °C et 30 °C par tranches de demi- degré sont possibles).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La température ambiante de consigne souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

### 4.7.3 Saisir les paramètres du circuit de chauffage

Vous pouvez saisir ici une température d'abaissement. Le chauffage est réglé sur cette température en-dehors des plages horaires définies

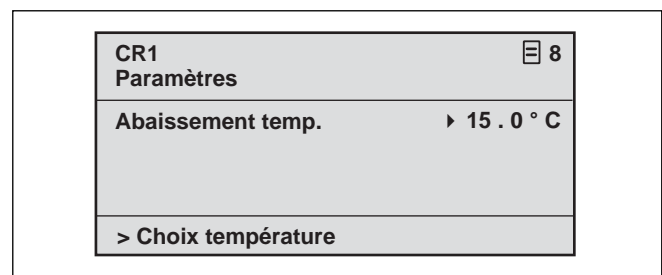


Fig. 4.15 Page d'écran 8 (exemple)

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Régler température".

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.


Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 5 °C et 30 °C par tranches de demi- degré sont possibles).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La température d'abaissement souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

#### 4.7.4 Saisir les paramètres de la production d'eau chaude sanitaire

Si la production d'eau chaude sanitaire pour votre foyer s'effectue grâce à votre appareil de chauffage, vous pouvez saisir la température de consigne via votre calorMATIC 392.

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  "Paramètres eau chaude" apparaisse.

Le curseur se trouve devant ▶ la valeur de la température de consigne.

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 35 °C et 70 °C par tranches de 1 °C sont possibles).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La valeur de consigne souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

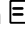


#### **Attention !** **Eau chaude ! Risque d'échaudure !**

**Il existe un risque d'échaudure aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures de consignes sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque en cas de températures plus faibles.**

**Sélectionner la température de consigne de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.**

#### 4.7.5 Modifier les noms des composants du système

Sur la page d'écran , il est possible de voir les noms des composants qui peuvent être modifiés.

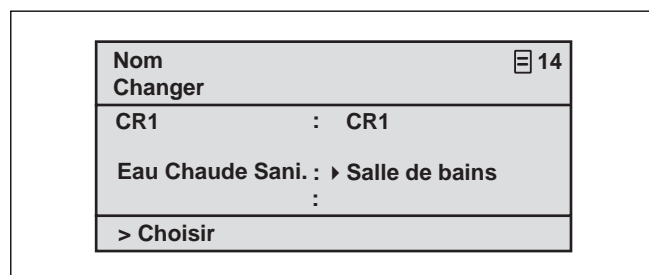



Fig. 4.16 Page d'écran  (exemple)

Vous pouvez saisir un nouveau nom à droite du double-point (chiffres compris entre 0 et 9, espaces vides, lettres majuscules ou minuscules). Procédez de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  "Modifier noms" apparaisse.
- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ▶ se trouve devant le caractère que vous souhaitez modifier.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.  
Le caractère est représenté de façon inversée.
- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la lettre ou le chiffre souhaité(e) apparaisse.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le caractère souhaité est enregistré. La représentation du caractère passe de nouveau d'inversée à normale.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le caractère suivant est marqué par le curseur.

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le caractère est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la lettre ou le chiffre souhaité(e) apparaisse.
- ⇒ Procéder de la même manière pour les caractères restants.



**Remarque !**  
**Il est possible d'effacer des noms entiers ou des caractères en trop en saisissant des espaces vides.**

### 5 Messages d'état et d'erreurs

Les messages d'état et d'erreurs apparaissent sur la deuxième ligne de la zone réservée aux données de base.

#### Messages d'état :

- Programmation vacances activée

*Durant une période de vacances définie, le chauffage est réglé sur la température ambiante de consigne sélectionnée pour cette période.*

- Entretien + Numéro de téléphone de l'installateur

*Vous indique qu'un entretien de votre installation de chauffage est nécessaire.  
Le numéro de téléphone de votre installateur apparaît également si celui-ci l'a programmé.*

#### Message d'erreur :

- Erreur appareil de chauffage

*Vous indique une erreur au niveau de l'appareil de chauffage.*

⇒ Contactez votre installateur.

Si l'affichage de l'écran reste sombre ou qu'il est impossible de modifier l'affichage à l'aide du sélecteur, cela signifie qu'une erreur est survenue au niveau de l'appareil.

⇒ Contactez votre installateur.

Pour l'installateur

# Instructions d'installation calorMATIC 392

Régulateur de température ambiante

VRT 392

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Remarques relatives à la documentation ....</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>Installation.....</b>	<b>5</b>
1.1	Conservation des documents.....	2	<b>6</b>	<b>Première mise en service .....</b>	<b>6</b>
1.2	Symboles utilisés.....	2	6.1	Assistant d'installation.....	6
1.3	Validité de la notice .....	2	6.2	Interface d'utilisation réservée à l'installateur.....	6
<b>2</b>	<b>Description de l'appareil .....</b>	<b>3</b>	6.3	Rétablir les paramètres d'usine.....	7
2.1	Plaque signalétique .....	3	6.4	Remise à l'utilisateur.....	7
2.2	Marquage CE .....	3	<b>7</b>	<b>Garantie constructeur/ Conditions de garantie .....</b>	<b>9</b>
2.3	Utilisation conforme de l'appareil.....	3	<b>8</b>	<b>Recyclage et mise au rebut .....</b>	<b>10</b>
<b>3</b>	<b>Consignes de sécurité et prescriptions .....</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>Caractéristiques techniques.....</b>	<b>10</b>
3.1	Consigne de sécurité.....	4		<b>Glossaire .....</b>	<b>Annexes</b>
3.2	Prescriptions .....	4			
<b>4</b>	<b>Montage.....</b>	<b>4</b>			
4.1	Etendue de la livraison .....	4			
4.2	Accessoires .....	4			
4.3	Lieu d'installation.....	4			
4.4	Montage mural.....	5			

# 1 Remarques relatives à la documentation

## 1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont valables en complément de cette notice d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Documents applicables

- La notice d'emploi du régulateur de température ambiante calorMATIC 392 Vaillant
- La notice d'emploi et d'installation de votre installation de chauffage
- Toutes les notices des accessoires

### 1.1 Conservation des documents

Veillez transmettre à l'utilisateur de l'installation cette notice d'emploi / d'installation ainsi que les documents d'accompagnement applicables et outils éventuels. Celui-ci se charge de la conservation. Les documents doivent être disponibles en cas de besoin.

### 1.2 Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



**Danger !**

**Danger de mort par électrocution !**



**Danger !**

**Danger de mort et risque de blessures !**



**Attention !**

**Risque de brûlures !**



**Attention !**

**Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement !**



**Remarque !**

**Ce symbole signale des informations importantes.**

⇒ Ce symbole indique une activité nécessaire

### 1.3 Validité de la notice

La présente notice ne vaut que pour les appareils avec les références suivantes :

00 2002 8505	calorMATIC 392
00 2002 8506	calorMATIC 392
00 2002 8507	calorMATIC 392
00 2002 8508	calorMATIC 392

La référence de l'article apparaît sur la plaque signalétique.

## 2 Description de l'appareil

Le calorMATIC 392 est un régulateur de température ambiante programmable pour le chauffage et la régulation de la production d'eau chaude sanitaire associé à un appareil de chauffage Vaillant (compatible avec eBUS).

Le calorMATIC 392 peut également être utilisé pour la régulation des accessoires suivants :

- une pompe de circulation pour production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonctions VR 40
- un dispositif de ventilation
- Ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- Ballon à stratification Vaillant actoSTOR

L'échange de données et l'alimentation électrique du calorMATIC 392 sont assurés via une interface eBUS.

Le calorMATIC 392 est équipé pour être utilisé avec le logiciel de diagnostic Vaillant vrDIALOG 810/2 et muni du système de communication par Internet Vaillant vnetDIALOG, c.-à-d. pour un diagnostic et des réglages à distance.

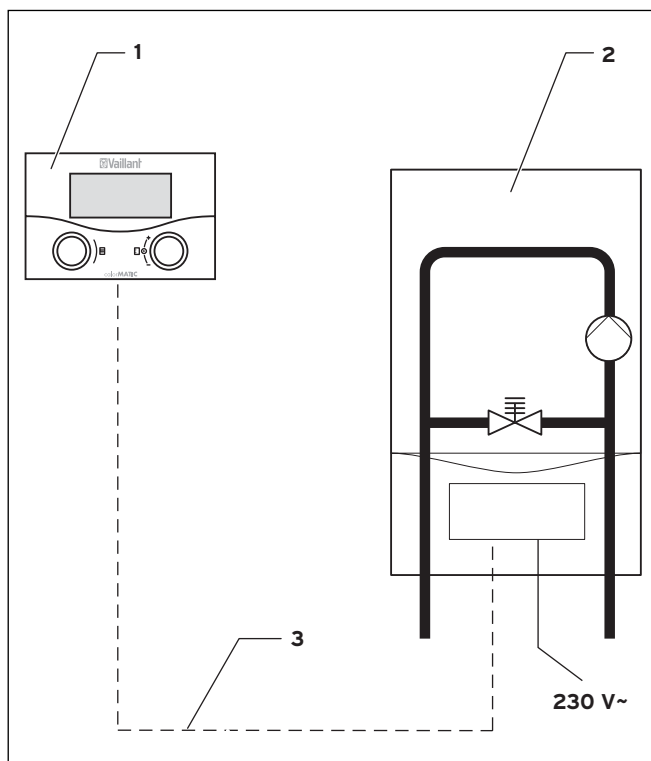


Fig. 2.1 Schéma du système

### Légende

- 1 calorMATIC 392
- 2 A modulation
- 3 Connexion eBUS (à 2 conducteurs)

### 2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique est située au dos de l'équipement électronique du régulateur (platine).

### 2.2 Marquage CE

Le marquage CE atteste que le régulateur de température ambiante calorMATIC 392 Vaillant est conforme aux exigences de base des directives suivantes :

- directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE)
- directive sur les appareils à basse tension (directive 73/23/CEE)

### 2.3 Utilisation conforme de l'appareil

Les régulateurs de température ambiante calorMATIC 392 sont construits selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur.

Des défauts peuvent néanmoins se produire sur l'appareil et sur d'autres biens en cas d'utilisation incorrecte ou non conforme.

Le régulateur de température ambiante calorMATIC 392 a été conçu pour réguler une installation de chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire/pompe de circulation en fonction de la température ambiante et de l'heure et en association avec un appareil de chauffage Vaillant à interface eBUS. Le fonctionnement avec les accessoires suivants est autorisé pour :

- une pompe de circulation pour production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonction VR 40
- un dispositif de ventilation
- le ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- Ballon à stratification Vaillant actoSTOR

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil comprend également le respect de la notice d'emploi et d'installation ainsi que des autres documents l'accompagnant.

## 3 Consignes de sécurité et prescriptions

### 4 Montage

## 3 Consignes de sécurité et prescriptions

Le calorMATIC 392 doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et directives en vigueur. . Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

### 3.1 Consigne de sécurité



**Danger !  
Bornes sous tension !**

**Danger de mort par choc électrique pendant tous les travaux dans le coffret électrique de l'appareil de chauffage.**

**Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux sur le coffret électrique de l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.**

**N'ouvrir le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.**

### 3.2 Prescriptions

Les prescriptions de la Fédération des électrotechniciens allemands et des entreprises d'alimentation en électricité doivent être respectées lors du câblage électrique.

Pour le câblage, utiliser des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.  
section minimale pour le câble bus : 0,75 mm<sup>2</sup>  
Les longueurs de câble suivantes ne doivent pas être dépassées :

- câble eBUS 300 m

A partir d'une longueur de 10 m, les câbles eBUS avec une tension de 230 V montés en parallèle doivent être posés séparément.  
Les bornes libres des appareils ne doivent pas être utilisées pour relayer le câblage.

Le régulateur doit uniquement être installé dans des locaux secs.

#### Suisse

Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.

En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens), doivent être respectées.

#### Belgique

Les directives ARAB-AREI + Conditions de garantie.

## 4 Montage

Le calorMATIC 392 doit être installé sur un mur. La communication vers l'appareil de chauffage s'effectue alors au moyen d'un câble eBUS à 2 brins.

### 4.1 Etendue de la livraison

Vérifier les éléments fournis à l'aide du tableau 4.1.

Pos.	Quantité	Composant
1	1	Régulateur de température ambiante calorMATIC 392
2	1	Matériel de fixation
3	1	Instructions d'installation et mode d'emploi

Tabl. 4.1 Eléments fournis pour le calorMATIC 392

### 4.2 Accessoires

Vous pouvez utiliser les accessoires suivants pour compléter le calorMATIC 392 :

#### Module multifonctions VR 40

Le module multifonctions VR 40 permet au calorMATIC 392 de réguler une pompe de circulation.



#### Remarque !

**Respecter les notices des accessoires si le calorMATIC 392 est complété par des accessoires.**

### 4.3 Lieu d'installation

Installer le calorMATIC 392 uniquement dans des locaux secs.

Installer le calorMATIC 392 de façon à détecter parfaitement la température ambiante ; p. ex. sur une cloison de la pièce principale à une hauteur d'env. 1,5 m.

Informez l'utilisateur que tous les robinets des radiateurs doivent être entièrement ouverts dans la pièce où le calorMATIC 392 est installé.



## 4.4 Montage mural

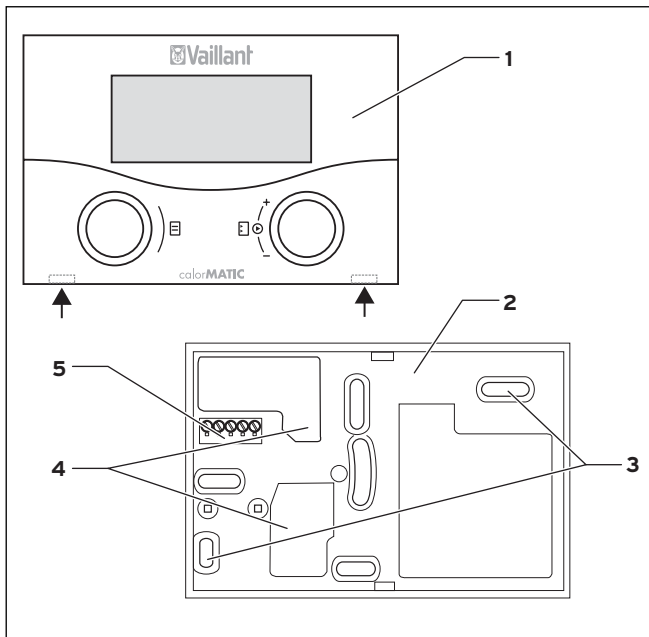


Fig. 4.1 Montage du calorMATIC 392

### Légende

- 1 Régulateur de température ambiante calorMATIC 392
- 2 Socle mural
- 3 Trous de fixation
- 4 Orifices pour passage de câble
- 5 Bornes pour connexion eBUS et connecteur pour barrette à broches

Procédez de la manière suivante :

- ⇒ Retirer le régulateur (1) de son socle mural (2). Pour ce faire, introduire un tournevis dans les deux colliers d'arrêt (voir flèches fig. 4.1).
- ⇒ Repérer un emplacement approprié sur le mur. Prendre en compte le câblage pour la connexion eBUS.
- ⇒ Percer deux trous d'un diamètre de 6 mm en fonction des trous de fixation (3).
- ⇒ Insérer les chevilles fournies.
- ⇒ Passer le câble eBUS à travers un des passe-câbles (4).
- ⇒ Fixer le socle mural à l'aide des vis fournies.
- ⇒ Procéder au câblage électrique suivant les indications du chap. 5.1.
- ⇒ Appliquer soigneusement le régulateur sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'enclenche. La barrette à broches située au dos du régulateur doit s'engager dans le connecteur (5) du socle mural prévu à cet effet.

## 5 Installation



**Danger !  
Bornes sous tension !**

**Danger de mort par choc électrique pendant tous les travaux dans le coffret électrique de l'appareil de chauffage.**

**Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux sur le coffret électrique de l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.**

**N'ouvrir le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.**

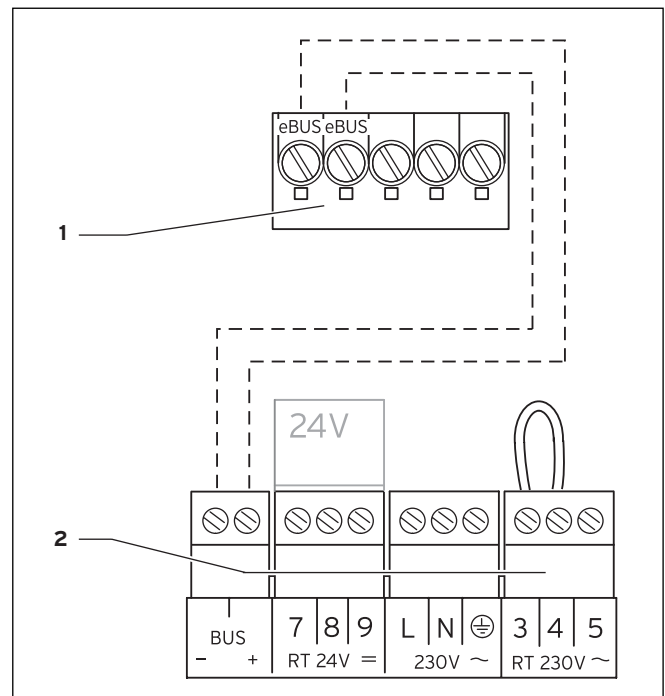


Fig. 5.1 Raccordement électrique du calorMATIC 392

### Légende

- 1 Bornier calorMATIC 392
- 2 Bornier appareil de chauffage

Procédez de la manière suivante :

- ⇒ Raccorder le câble eBUS au bornier du calorMATIC 392 an.
- ⇒ Raccorder le câble eBUS au bornier de l'appareil de chauffage.

## 5 Installation

### 6 Première mise en service

**Remarque !**  
Le pont au niveau des bornes de raccordement 3 et 4 de l'appareil de chauffage ne doit pas être supprimé.  
Ne pas prêter attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. L'inversion des deux raccords n'a aucune incidence sur la communication.

## 6 Première mise en service

Situation de départ :  
Le calorMATIC 392 est correctement monté et raccordé.  
L'appareil de chauffage est sous tension et prêt à fonctionner.

**Remarque !**  
Pour garantir une régulation optimale grâce au calorMATIC 392, faire attention à la position des deux boutons rotatifs sur l'appareil de chauffage :

- Bouton rotatif supérieur (température de sortie / température du ballon) sur Maximum (butée droite).
- Bouton rotatif inférieur (température de départ du chauffage) sur la température de départ maximale souhaitée.

Le mode d'utilisation du calorMATIC 392 est décrit au chap. 4.3. de la notice d'emploi.

### 6.1 Assistant d'installation

Un assistant d'installation vous guidera lors de la première mise en service. L'assistant d'installation détecte les composants du système de chauffage raccordés.

En fonction de la configuration de l'installation de chauffage, jusqu'à six pages d'écran (A1 bis A6) sont disponibles. L'assistant d'installation permet de saisir les principaux paramètres du système de chauffage.

L'assistant d'installation démarre avec la première page d'écran A1, Sélection de la langue.

- ⇒ Sélectionner la langue en fonction du mode d'utilisation (notice d'emploi chap. 4.3).
- ⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran A2.

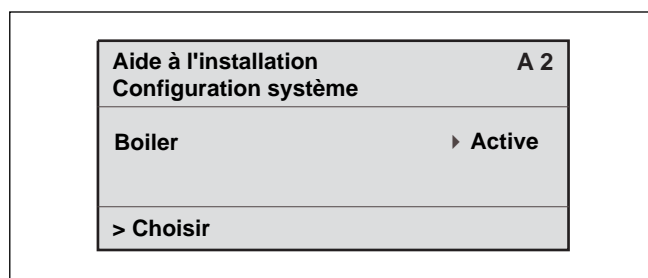


Fig. 6.1 Assistant d'installation page d'écran A2

La configuration du système de chauffage est affichée sur la page d'écran A2.

Pour le ballon, il est possible de choisir entre actif et inactif.

Pour quitter l'assistant d'installation :

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran A6.
- ⇒ Confirmer la fin de l'installation en appuyant sur "Oui".

**Remarque !**  
Si vous avez confirmé la fin de l'installation en appuyant sur "Oui", vous pouvez désormais accéder à l'assistant d'installation uniquement en passant par l'interface réservée à l'installateur, protégée par un code .

Après l'installation, vous accédez automatiquement à l'affichage de base simplifié.

### 6.2 Interface d'utilisation réservée à l'installateur

L'interface réservée à l'installateur permet d'afficher les réglages / modifications de données d'exploitation spécifiques. La régulation peut ainsi être adaptée de façon optimale au système de chauffage.

L'interface réservée à l'installateur regroupe les pages d'écran C1 à C26 ainsi que les pages d'écran A1, A2 et A6 de l'assistant d'installation décrit précédemment. Les pages d'écran C1 à C26 apparaissent dans le calorMATIC 392 dans le même ordre que celui représenté dans le tableau 6.1.

Ce tableau indique les paramètres que vous pouvez régler et modifier.

Selon la configuration sélectionnée dans l'assistant d'installation (page d'écran A2), les paramètres et pages d'écran non nécessaires sont masqués.

Les réglages / modifications sont effectués en fonction du mode d'utilisation tel que décrit dans le chapitre. 4.3 de la notice d'emploi.

Pour accéder à l'interface réservée à l'installateur à partir de l'affichage de base simplifié, procéder de la manière suivante:

- ⇒ Cliquer avec un ou deux sélecteurs pour passer de l'affichage de base simplifié à l'affichage de base.
- ⇒ Tourner le sélecteur gauche dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran 15.
- ⇒ Saisir le numéro de code.

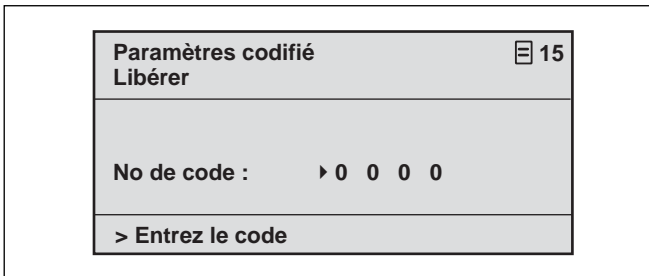


Fig. 6.2 Page d'écran 15

Le réglage usine du numéro de code est 1 0 0 0. Il est possible de modifier le numéro de code sur la page d'écran C24 Service.

Une fois le numéro de code correct saisi, vous accédez automatiquement à la page d'écran C1 de l'interface réservée à l'installateur.

### 6.3 Rétablir les paramètres d'usine

Pour rétablir l'état d'usine du calorMATIC 392 procéder de la manière suivante :

- ⇒ Appuyer pendant 10 secondes simultanément sur les deux sélecteurs

Vous accédez à la page d'écran du réglage usine

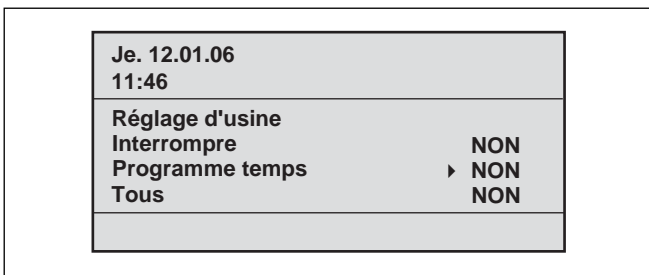


Fig. 6.3 Page d'écran réglage usine

Option	Saisie	Résultat
Annuler	Oui	Les paramètres réglés sont conservés.
Programmation	Oui	Toutes les plages horaires programmées sont effacées.
Tout	Oui	Tous les paramètres réglés sont rétablis au réglage usine

Tabl. 6.1 Sélection du menu de la page d'écran Réglage usine

Une fois la saisie confirmée, l'écran rebascule sur l'affichage de base ou sur l'affichage de base simplifié.

### 6.4 Remise à l'utilisateur

L'utilisateur doit être instruit à propos de la manipulation et du fonctionnement de son régulateur de température ambiante calorMATIC 392.

- ⇒ Remettre à l'utilisateur toutes les notices concernant le régulateur ainsi que les documents de l'appareil, qui devront être conservés.
- ⇒ Transmettre la référence de l'article à l'utilisateur.
- ⇒ Attirer son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du calorMATIC 392.
- ⇒ Parcourir avec lui la notice d'utilisation et répondre à ses questions le cas échéant.

## 6 Première mise en service

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément	Valeur prescrite
C1	Information HK1	Départ consigne (A)	Valeur de consigne de la température de départ	°C			1	
C4	Information eau chaude	Valeur de consigne de l'eau chaude actuelle (A)	Température de consigne de l'eau chaude du ballon	°C			1	
		Sonde du ballon 1 (A)	Température réelle de l'eau chaude du ballon	°C			1	
		Etat pompe de circulation (A)					Marche, arrêt	
C9	Paramètres CR1	Temp. d'abaissement	Pour les périodes qui se situent entre les plages horaires, une température d'abaissement peut être définie.	°C	5	30	1	15
		Stratégie de régulation	Définit le type de régulation de la température ambiante. "Tout ou Rien" indique une régulation marche/arrêt ; Similaire à une régulation modulable.				Tout ou rien, similaire	Tout ou rien
		Adaptation à l'installation	Pour une adaptation optimale à la taille de la pièce ou à la configuration des radiateurs. (valeurs positives : réaction plus lente du régulateur ; valeurs négatives : réaction plus rapide du régulateur ).		-5	+5	1	0
C16	Paramètres eau chaude	Protection contre les légionelles Jour	Jour ou bloc de plusieurs jours ; le ballon est chauffé pour une heure à 70 °C				ARRET, LU, MA, ME, JE, VE, SA, DI, LU-DI	ARRET
		Démarrage protection contre les légionelles Heure			0:00	24:00	0:10	4:00
C24	Service	Numéro de téléphone FHW	Saisie du numéro de téléphone en cas de besoin					
		Modifier le numéro de code			0000	9999	chaque fois 1	1000
		Date de l'entretien	Jour / Mois / Année réglable					
C25	Outil	Correction valeur réelle température ambiante	Ajustement de la sonde de température ambiante	C	-3	3	0,5	0
		Contraste de l'écran			0	15	1	6
C26	Versions logiciel	Version logiciel par module (A)	Affichage numéro de version					

Tabl. 6.2 Pages d'écran de l'interface réservée à l'installateur

### 7 Garantie constructeur / Conditions de garantie

#### Garantie constructeur (France)

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

#### Garantie constructeur (Suisse)

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

#### Vaillant GmbH Service après-vente (Suisse)

Dietikon

Téléphone : (044)744 29 -39

Télécopie : (044)744 29 -38

Fribourg :

Téléphone : (026)409 72 -17

Télécopie : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH

Postfach 86

Riedstrasse 10

CH-8953 Dietikon 1/ZH

Téléphone : (044)744 29 -29

Télécopie : (044)744 29 -28

Case postale 4

CH-1752 Villars-sur-Glâne 1

Téléphone : (026)409 72 -10

Télécopie : (026)409 72 -14

#### Conditions de garantie (Belgique)

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date figurant sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

#### Service après-vente (Belgique)

Vaillant SA-NV

Rue Golden Hopestraat 15

1620 Drogenbos

Tél. : 02 / 334 93 52

## 8 Recyclage et mise au rebut

Le calorMATIC 392 se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.

### Appareil

Le calorMATIC 392, tout comme ses accessoires, ne font pas partie des déchets ménagers. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

### Emballage

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

## 9 Caractéristiques techniques

	VRT 392
Tension de service U <sub>max</sub>	24 V
Consommation de courant	< 45 mA
Section transversale conduites de raccordement	0,75...1,5 mm <sup>2</sup>
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température max. admissible	50 °C
Hauteur mm	97
Largeur mm	146
Profondeur mm	41

Tabl. 9.1 Caractéristiques techniques du calorMATIC 392

## Glossaire

### Circuit de chauffage (CR1)

HK1 signifie "circuit de chauffage 1". Il est question ici du chauffage de votre installation de chauffage. Si vous souhaitez utiliser une dénomination particulière, il est possible de changer celle de "CR1" (voir notice d'emploi chap. 4.7.5).

### Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur

Elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres fondamentaux. Les réglages / modifications de paramètres peuvent être effectuée(s) par l'utilisateur en fonctionnement normal et ne requièrent pas de connaissances particulières. Le réglage correspondant des paramètres fondamentaux permet une adaptation durable de l'installation de chauffage aux besoins de l'utilisateur.

### Interface d'utilisation réservée à l'installateur

Elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres spécifiques. Cette interface est exclusivement réservée à l'installateur et est protégée par mot de passe.

### Mode de fonctionnement


Il existe les modes de fonctionnement "Auto" (automatique), "Manuel" et "ARRET". Ces modes de fonctionnement vous permettent de régler votre chauffage ambiant et votre production d'eau chaude sanitaire (voir notice d'emploi, chap. 4.3.2, tabl. 4.2).

### Paramètres

Les paramètres sont les caractéristiques de votre installation de chauffage.

Vous pouvez influencer ces caractéristiques en modifiant la valeur d'un paramètre, telle que la valeur du paramètre "Température d'abaissement" de 15 °C à 12 °C.

### Passage heures été / hiver


Dans l'option "Mode" de la page d'écran  1 "Données de base", il est possible de choisir si le passage des heures d'été aux heures d'hiver, et inversement, doit être effectué

automatiquement (sélection : Auto).

Ce passage n'est pas automatique dans les réglages usine (état à la livraison) (sélection : Arrêt).

### **Plage horaire**

Trois plages horaires peuvent être programmées quotidiennement pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation (voir notice d'emploi chap. 4.7.1). Une valeur de consigne est attribuée à chaque plage horaire pour le chauffage.

Concernant la production d'eau chaude sanitaire, la valeur d'eau chaude de consigne est valable pour toutes les plages horaires (pages d'écran  10 "Paramètres eau chaude").

Concernant la pompe de circulation, les plages horaires définissent les temps de fonctionnement.

En mode automatique, la régulation est effectuée en fonction valeurs sélectionnées pour les plages horaires.

### **Pompe de circulation**

Si vous ouvrez le robinet d'eau chaude, un moment peut s'écouler en fonction de la taille des conduites avant que de l'eau chaude ne sorte. Une pompe de circulation pompe l'eau chaude dans le circuit via la conduite d'eau chaude. Ainsi, de l'eau chaude coule immédiatement après ouverture du robinet. Des plages horaires peuvent être programmées pour la pompe de circulation.

### **Préparation d'eau chaude sanitaire**

L'eau de votre ballon d'eau chaude sanitaire est chauffée par votre appareil de chauffage jusqu'à obtenir la température de consigne souhaitée. Si la température de l'eau dans votre ballon d'eau chaude baisse, l'eau est de nouveau chauffée jusqu'à atteindre la température de consigne. Des plages horaires peuvent être programmées pour la production de l'eau chaude sanitaire.

### **Température ambiante de consigne**

La température ambiante de consigne est la température qu'il doit y avoir dans votre logement et sur laquelle vous avez réglé votre régulateur. Votre appareil de chauffage chauffe jusqu'à ce que la température intérieure corresponde à la température ambiante de consigne.

En cas de saisie de programmes horaires, la température ambiante de consigne est également appelée température de confort.

### **Temp. d'abaissement**

La température d'abaissement est la température à laquelle votre chauffage abaisse la température intérieure en-dehors de la plage horaire programmée.

### **Température départ**

Voir température de départ du chauffage.

### **Température de départ du chauffage**

Votre appareil de chauffage chauffe l'eau qui est pompée par votre système de chauffage. Cette température d'eau chaude qui quitte l'appareil de chauffage est appelée température de départ.

### **Température intérieure**

La température intérieure, ou température ambiante, est la température actuelle réelle de votre logement.

### **Valeurs de consigne**

Les valeurs de consignes sont les valeurs que vous avez choisies pour le régulateur telles que la température ambiante de consigne ou la température de consigne pour la production d'eau chaude sanitaire.

**Vaillant Sarl**

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex  
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr ■ info@vaillant.fr

**Vaillant S.à r.l.**

Rte du Bugnon 43 ■ Case postale 4 ■ 1752 Villars-sur-Glâne 1 ■ tél. 026 409 72 10  
fax 026 409 72 14 ■ Service après-vente tel. 026 409 72 17 ■ fax 026 409 72 19  
info@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

**N.V. Vaillant S.A.**

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00  
Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

0020042740\_00 FRBEfrCHfr 032007